

# AFER MARCHES EMERGENTS

## Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

**Ofi Invest Asset Management**

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt  
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



**Ofi invest**  
Asset Management

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

### Dénomination

Afer Marchés Emergents.

### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

### Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0011399682	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrit par l'AFER auprès d'Abeille Assurances.	Une part	Pas de minimum
D	FR001400L0N3	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0011399682) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrit par l'AFER auprès d'Abeille Assurances.	Une part	Pas de minimum

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'optimiser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence composite 33% MSCI Emerging Markets, 33% JPM EMBI et 34% STOXX® Europe 600, en investissant de manière discrétionnaire, directement ou indirectement sur des instruments exposés aux pays émergents, tout en conservant la possibilité de se replier intégralement sur des valeurs du marché monétaire.

## Indicateur de référence

L'indice de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 33% MSCI Emerging Markets (libellé en euro), indice actions représentatif des marchés émergents dans le monde, calculé et publié quotidiennement par Morgan Stanley ;
- 33% JPM Emerging Market Bond Index (libellé en euro), indice obligataire représentatif des obligations d'Etat émises par les gouvernements des pays émergents souverains, calculé et publié quotidiennement par JPMorgan ;
- 34% STOXX® Europe 600, indice actions composé des 600 principales capitalisations européennes, calculé et publié quotidiennement par Stox Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

## Stratégie d'investissement

### Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

L'allocation entre les différentes poches d'actifs est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

A ce titre le portefeuille du FCP pourra être investi :

- Entre 0% 50% de l'actif net, en direct sur les marchés actions. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ;
- Entre 0% à 50% de l'actif net en OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents ;
- Entre 0 et 50 % de l'actif net en OPC exposés aux titres de créance dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents.

En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, l'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le FCP a la possibilité de se replier entre 0% et 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire, notamment des OPC monétaires libellés en euro.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et +8.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra être comprise entre 0% et 100% de l'actif net du Fonds.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 100% de l'actif net.

Afin d'exposer ou de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change ou de taux, le FCP pourra avoir recours aux instruments dérivés ainsi qu'aux instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.

Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- De leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché ;
- Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, différentiel entre des obligations à taux fixe ou variable et titres donnant accès au capital, la maturité des titres, les flux des négociations sur les titres...
- Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

#### Les actifs hors dérivés intégrés :

##### Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP sera investi entre 0% à 50% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens. Les titres seront exposés à la croissance des pays émergents. En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, le FCP pourra être replié sur des titres des marchés européens. Les titres détenus pourront être libellés en euro ou en autres devises. Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en valeurs issues de petites capitalisations.

##### Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Dans le cadre du repli du FCP vers des valeurs monétaires, le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire entre 0% et 100% de son actif.

Les titres seront intégralement libellés en euro.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

La sensibilité de la poche taux sera comprise entre 0 et +8.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Asset-Backed Commercial Papers

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours dans la limite de 10% de l'actif net à des produits de titrisation dont la maturité sera inférieure à 1 an, tels que des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper).

Les titres seront libellés en euro et les émetteurs auront également leurs sièges sociaux dans les pays de la zone euro.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres seront cédés en respectant l'intérêt des porteurs, ces cessions n'étant pas effectuées au jour de la dégradation mais dans un délai raisonnable, permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir entre 50% et 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Certains OPC (notamment des ETF) auront vocation à s'exposer à des indices de contrats à terme sur matières premières dans la limite de 10% de l'actif net.

## Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

### Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

### Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (TRS) (sur indices et sur single-name)

### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

### Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

#### Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

#### Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

#### Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

#### Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

#### Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

#### Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

#### **Profil de risque**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

**Risques principaux :**

**Risque de perte en capital :**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

**Risque de change :**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

**Risque lié aux pays émergents :**

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartier des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

**Risque actions :**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

**Risque de taux :**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

**Risque de crédit :**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

**Risque lié aux produits dérivés :**

Dans la mesure où le Fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le Fonds est exposé.

#### Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

#### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'investissement en obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### Risques accessoires :

##### Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

##### Risque de titrisation :

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont

moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner de manière accessoire la baisse de la valeur liquidative du FCP.

#### Risque lié aux marchés des matières premières :

Les composants matière premières détenus indirectement par le Fonds pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

#### **Durée de placement recommandée**

Supérieure à cinq ans.

### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE**

#### 31/01/2025 :

La société de gestion a décidé de procéder au changement d'affectation du revenu et des plus-values nettes réalisées de la part D – Code ISIN : FR001400L0N3 au profit de capitalisation et/ou distribution au lieu de distribution pure.

#### 30/06/2025

Le SRI du Fonds a été ramené à 3 contre 4 précédemment.

#### 01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

### **CHANGEMENT(S) À VENIR**

Néant.

### **AUTRES INFORMATIONS**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

#### **Ofi Invest Asset Management**

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : [DJ\\_Reporting-reglementaire\\_OPC-FR@ofi-invest.com](mailto:DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet [www.afer.fr](http://www.afer.fr)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Contexte économique et financier

#### États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité<sup>1</sup> du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

#### Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation<sup>2</sup> Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

<sup>1</sup> Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

<sup>2</sup> Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

### Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

### Taux longs<sup>3</sup> :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread<sup>4</sup> vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

### Crédit<sup>5</sup> :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité<sup>6</sup> persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement<sup>7</sup> avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR<sup>8</sup>). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité<sup>9</sup> (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate<sup>10</sup>) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit<sup>11</sup> se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »<sup>12</sup> et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

<sup>3</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>4</sup> Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

<sup>5</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>6</sup> Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

<sup>7</sup> Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

<sup>8</sup> Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

<sup>9</sup> Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

<sup>10</sup> Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

<sup>11</sup> Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

<sup>12</sup> L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

## Actions<sup>13</sup> :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP<sup>14</sup>. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

## **Politique de gestion**

### **Politique d'allocation :**

Le dernier trimestre de 2024 a été marqué par une forte volatilité sur les marchés, dans un environnement mêlant incertitudes géopolitiques, ajustements politiques majeurs et signaux économiques contrastés. Les marchés américains ont fortement rebondi, portés par l'élection de Donald Trump et des anticipations de baisses d'impôts. Tandis qu'en Europe, la reprise est plus fragile, notamment en Allemagne et en France, en dépit d'une baisse des taux par la BCE. Dans cet environnement, les taux d'intérêt mondiaux ont augmenté, traduisant ainsi une nervosité des investisseurs. Par ailleurs, les matières premières, notamment l'or et le pétrole, ont été très volatiles portées par l'accroissement des tensions géopolitiques.

Dans ce contexte l'allocation a pénalisé la performance du portefeuille au cours du quatrième trimestre, principalement à cause de la mise en place d'une stratégie optionnelle sur les actions chinoises, la volatilité importante de ce marché a handicapé la performance sur la période et de notre surexposition à la dette émergente.

Au cours des 3 premiers trimestres 2025, les marchés financiers ont traversé une période contrastée, marquée par des épisodes de volatilité, des ajustements politiques et d'une résilience économique globale.

Après un printemps agité, notamment en avril avec une correction marquée des marchés liée à l'annonce des droits de douane « réciproques » par les États-Unis, les grandes places financières ont connu un rebond significatif durant l'été. Ce retournement a été soutenu en grande partie par la dissipation partielle des incertitudes commerciales, des signaux de stabilisation dans le commerce international, et l'anticipation d'une posture plus accommodante des banques centrales. L'indice des actions mondial a atteint de nouveaux sommets fin août, illustrant un regain d'appétit pour le risque, bien que sélectif selon les secteurs.

<sup>13</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>14</sup> Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Sur le plan macroéconomique, les États-Unis ont affiché une croissance robuste, portée par la consommation et l'investissement productif, malgré un ralentissement de l'emploi et une inflation persistante. La courbe des taux s'est repentifiée, traduisant les anticipations de baisses de taux à moyen terme de la Fed. En Europe, la croissance est restée modeste mais stable, avec des signaux de redressement notamment en Allemagne grâce à un programme budgétaire ambitieux. La désinflation maîtrisée et la perspective d'un assouplissement monétaire ont amélioré la visibilité pour les investisseurs.

La Chine, quant à elle, a maintenu une croissance positive grâce à une impulsion budgétaire ciblée, bien que le secteur immobilier reste déprimé. Les marchés émergents ont bénéficié du reflux du dollar et de la stabilisation des matières premières, offrant des performances solides en obligations et en actions.

Enfin, les marchés obligataires ont vu une hausse des primes de terme, reflet d'un coût du capital en augmentation. Les entreprises doivent désormais intégrer cette nouvelle donne dans leur stratégie de financement, en verrouillant les coûts à long terme et en renforçant leur gouvernance financière.

Dans ce contexte nous avons profité tout au long de l'année de nos surexpositions sur les actions émergentes et au cours de cette année nous avons initialisé une position sur le secteur technologique chinois. Nous avons également profité d'une exposition sur la NOK, d'abord contre euro puis contre dollar.

#### **Poche « actions » :**

L'exercice s'achève sur une performance boursière positive de près de 10% mais très contrastée sectoriellement et concentrée sur un nombre restreint de valeurs. Le secteur bancaire, le secteur de la Défense, les valeurs industrielles exposés aux investissements liés à l'Intelligence Artificielle ont eu des performances exceptionnelles alors que les secteurs de la Santé, de la Chimie et de la Consommation étaient dans le rouge.

A la fin de l'année 2024, nous avons renforcé nos investissements dans les gestionnaires de réseaux électriques et les producteurs d'énergie (E.ON, Engie). L'augmentation de la part d'énergie renouvelable intermittente dans le mix énergétique et l'accroissement de la demande d'énergie électrique portée par le développement de l'Intelligence Artificielle créent un environnement très porteur pour les grands gestionnaires de réseaux électriques. Nous avons constitué une ligne en Novo Nordisk dont la valorisation est devenue attractive après la correction du titre depuis le début de l'année et renforcé la ligne Astra Zeneca dont le titre a été lourdement sanctionné après l'annonce par les autorités chinoises de soupçon de fraude touchant quelques salariés de l'entreprise. Enfin, nous avons initié deux nouvelles positions : IMI et Rolls- Royce.

Au début de l'année 2025, nous avons renforcé notre exposition dans le secteur de la Défense avec SAAB puis Renk et Indra plus tard dans l'année, secteur de la Défense qui bénéficiera de l'engagement des pays membres de l'Otan de consacrer 5 % de leur PIB à la défense et la sécurité d'ici 2035. Nous avons aussi initié de nouvelles positions en Coca-Cola HBC et Metso.

En mars, l'inquiétude a resurgi sur la menace des droits de douane brandie par D. Trump, et sur l'incertitude grandissante concernant l'économie américaine alors que les consommateurs s'inquiètent d'un regain d'inflation, des menaces d'expulsion des étrangers et des vagues de licenciements dans les agences fédérales. Dans cet environnement, les secteurs les plus affectés ont été la consommation discrétionnaire, luxe et automobile, ainsi que l'industrie et la santé en raison de leur exposition aux Etats-Unis ou au dollar. C'est dans ce contexte que nous avons réduit notre exposition à l'économie américaine en allégeant les positions en EssilorLuxottica, Danone, Publicis et Sanofi.

En avril, les tensions commerciales se sont peu à peu calmées écartant le risque de tarifs douaniers excessifs. Nous avons alors décidé de prendre des profits sur quelques lignes ayant fait preuve d'une belle performance dans la baisse (CCH, Carlsberg, Heineken, E. ON, SAAB) afin de renforcer certaines positions malmenées dans le mouvement de baisse (Siemens Healthineers, Prysmian, Publicis) et d'initier de nouvelles lignes en MTU, Boliden et Sika.

Prenant acte de la persistance de tendances de consommation sans relief notamment aux USA, nous avons continué d'alléger les valeurs liées à la consommation (L'Oréal). La ligne BE Semiconducteur a été cédée face à la crainte d'un décalage dans le temps de l'adoption de ses technologies innovantes. La ligne Cellnex a été cédée et arbitrée au profit d'Orange, valeur défensive et qui pourrait bénéficier d'un éventuel mouvement de consolidation du secteur en France dans la perspective de la mise en vente de SFR.

Dans le courant du mois de juin, constatant l'absence de reprise des ventes de voitures dans un environnement tarifaire très incertain, nous avons réduit notre exposition au secteur Automobile (allégement de BMW et Renault). Nous avons commencé à bâtir une ligne en Hermès, valeur défensive au sein d'un secteur sur lequel le fonds est assez peu exposé.

Au cours du dernier trimestre, nous avons initié quatre nouvelles positions : Adidas, Haleon et Sartorius. Enfin, prenant acte de l'instabilité politique en France, nous avons réduit notre exposition en allégeant les positions en Vinci et Société Générale.

## Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 7,19% pour la part C/D et la part D contre 7,93% pour son indice composite (33% MSCI Emerging Markets + 33% JPM Emerging Market Bond Index + 34% STOXX® Europe 600).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER MARCHES EMERGENTS PART C/D	FR0011399682	30/09/2024	30/09/2025	7,19%	7,93%	151,42 €	162,31 €
AFER MARCHES EMERGENTS PART D	FR001400L0N3	30/09/2024	30/09/2025	7,19%	7,93%	151,14 €	160,92 €

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	ATEGORI	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS	
				(en devise de comptabilité, hors frais)	
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	53 368 275,45	52 631 984,02
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	14 839 400,59	6 839 778,25
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU1382644083	T ROWE PRICE FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND SICAV		13 934 044,40
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0908500753	AMUNDI STOXX EUROPE 600	9 267 500,64	10 928 715,35
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	IE00B3DJ5M15	FEDERATED HERMES INVESTMENT FUNDS PLC GLOBAL EMERGING MARKET	9 946 560,62	
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU1097728361	FIDELITY FUNDS EMERGING MARKET SHS Y ACC EUR SICAV		9 373 381,16
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	FR0011274984	GEMEQUITY I	8 840 041,62	
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU1329693706	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND		7 755 515,76
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	IE00B4L5YC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	7 097 211,70	6 637 457,22
AFER MARCHES EMERGENTS	OPC	LU0574846324	SINGLE SELECT PLATFORM OFI RS GLOBAL EMERGING DEBT I EUR	6 268 917,16	

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2025
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- Crédit : Pas de position au 30/09/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 17 057 874 euros
- **Options :** 387 097 euros

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, Afer Marchés Emergents n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

**Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (\*\*), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(\*\*) Bonus 2024 versé en février 2025)

**Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

Afer Marchés Emergents n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Afer Marchés Emergents ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement AFER MARCHES EMERGENTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025  
Fonds Commun de Placement  
AFER MARCHES EMERGENTS  
127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement AFER MARCHES EMERGENTS**

127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER MARCHES EMERGENTS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Severine Ernest  
KPMG le 18/12/2025 17:09:32



Séverine Ernest  
Associée

## Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	<b>168 339 545,02</b>	<b>148 176 640,18</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>38 587 904,28</b>	<b>32 813 454,17</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 587 904,28	32 813 454,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>129 553 024,06</b>	<b>113 520 417,99</b>
OPCVM	129 553 024,06	113 520 417,99
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>198 616,68</b>	<b>1 842 768,02</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>168 339 545,02</b>	<b>148 176 640,18</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>2 740 357,38</b>	<b>2 761 132,35</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>779 703,27</b>	<b>467 397,89</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>3 520 060,65</b>	<b>3 228 530,24</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>171 859 605,67</b>	<b>151 405 170,42</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	158 802 452,68	103 422 190,16
Report à nouveau sur revenu net	205,34	6 683 785,24
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	92 165,71	19 873 717,87
Résultat net de l'exercice	11 405 489,61	18 318 729,89
<b>Capitaux propres</b>	<b>170 300 313,34</b>	<b>148 298 423,16</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>170 300 313,34</b>	<b>148 298 423,16</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>189 866,69</b>	<b>1 667 047,27</b>
<b>Emprunts (C)</b>	-	-
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>189 866,69</b>	<b>1 667 047,27</b>
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>1 363 367,80</b>	<b>424 725,09</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>6 057,84</b>	<b>1 014 974,90</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 369 425,64</b>	<b>1 439 699,99</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>171 859 605,67</b>	<b>151 405 170,42</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	865 365,40	971 612,95
Produits sur obligations	2 049 962,10	1 856 355,78
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	39 742,43	48 159,24
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>2 955 069,93</b>	<b>2 876 127,97</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-15 794,28	-10 392,92
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>-15 794,28</b>	<b>-10 392,92</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 939 275,65</b>	<b>2 865 735,05</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 388 218,58	-1 352 117,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-1 388 218,58</b>	<b>-1 352 117,94</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>1 551 057,07</b>	<b>1 513 617,11</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>35 421,05</b>	<b>-51 591,41</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>1 586 478,12</b>	<b>1 462 025,70</b>

## Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	4 175 141,74	4 303 333,47
Frais de transactions externes et frais de cession	-242 302,33	-269 950,49
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>3 932 839,41</b>	<b>4 033 382,98</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-25 881,22</b>	<b>-58 484,05</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>3 906 958,19</b>	<b>3 974 898,93</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 496 847,48	13 653 942,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-15,31	-1 420,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>5 496 832,17</b>	<b>13 652 521,92</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>424 294,21</b>	<b>-581 599,94</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>5 921 126,38</b>	<b>13 070 921,98</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-9 073,08	-186 547,22
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-2 569,50
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-9 073,08</b>	<b>-189 116,72</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>11 405 489,61</b>	<b>18 318 729,89</b>

## ANNEXE

### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discréSSIONnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

L'allocation entre les différentes poches d'actifs est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

A ce titre le portefeuille du FCP pourra être investi :

- Entre 0% 50% de l'actif net, en direct sur les marchés actions. Les émetteurs sélectionnés relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés européens, et pourront être exposés à la croissance des pays émergents ;
- Entre 0% à 50% de l'actif net en OPC exposés aux actions émises sur les marchés des pays émergents ;
- Entre 0 et 50 % de l'actif net en OPC exposés aux titres de créance dont les émetteurs, issus du secteur public ou privé, ont leur siège social dans les pays émergents.

En cas de manque d'opportunités d'investissement ou de fortes tensions sur les marchés financiers, l'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le FCP a la possibilité de se replier entre 0% et 100% de son actif net sur des valeurs du marché monétaire, notamment des OPC monétaires libellés en euro.

La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et +8.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents de toutes zones géographiques pourra être comprise entre 0% et 100% de l'actif net du Fonds.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 100% de l'actif net.

Afin d'exposer ou de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change ou de taux, le FCP pourra avoir recours aux instruments dérivés ainsi qu'aux instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilieGie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.

Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- De leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché ;
- Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, différentiel entre des obligations à taux fixe ou variable et titres donnant accès au capital, la maturité des titres, les flux des négociations sur les titres...
- Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR.

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable  
au cours des cinq derniers exercices**

	<b>30/09/2025</b>	<b>30/09/2024</b>	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>	<b>30/09/2021</b>
<b>Actif net</b>					
en EUR	170 300 313,34	148 298 423,16	143 190 203,35	135 444 326,65	162 318 658,61
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts C/D	1 024 188,5996	952 242,0000	1 078 292,0000	1 084 489,0000	1 097 159,0000
Catégorie de parts D	25 203,0000	27 131,0000	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts C/D en EUR	162,31	151,42	132,79	124,89	147,94
Catégorie de parts D en EUR	160,92	151,14 <sup>(1)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	0,09	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	0,18	0,70	0,72	0,75
Catégorie de parts D en EUR	0,56	1,06	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	0,08	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts C/D en EUR	5,23	33,27	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	0,95	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 136,03.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que la Bourse soit ouverte à Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## **Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles**

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

**Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

### **Instruments financiers cotés**

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

### **OPC et fonds d'investissement non cotés**

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

### **Titres de créance négociables**

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

### **Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

### **Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :**

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

### **Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :**

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### **Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

### **Description des engagements hors-bilan**

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

### **Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes**

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

### **Comptabilisation des frais de transaction**

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

### Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

##### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

###### Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

###### Catégorie de parts D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

###### Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

###### Catégorie de parts D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Justification des changements de méthode ou de réglementation**

Néant

**Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

Néant

**Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application**

Néant

**Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>148 298 423,16</b>	<b>143 190 203,35</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	25 525 925,62	9 972 325,02
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 477 550,22	-23 693 838,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 551 057,07	1 513 617,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 932 839,41	4 033 382,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 496 832,17	13 652 521,92
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-18 140,79	-189 399,24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-9 073,08	-186 547,22
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-2 569,50
Autres éléments	-	8 727,12 <sup>(2)</sup>
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>170 300 313,34</b>	<b>148 298 423,16</b>

(2) Indemnités de lissage VL

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts C/D</b>		
Parts émises		163 804,0000
Parts rachetées		91 857,4004
<b>Catégorie de parts D</b>		
Parts émises		688,0000
Parts rachetées		2 616,0000

## Commissions

<b>Catégorie de parts C/D</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts D</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00

## Caractéristiques des différentes catégories de parts

### FR0011399682 - AFER MARCHES EMERGENTS C/D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR001400L0N3 - AFER MARCHES EMERGENTS D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition	Royaume-Uni	France	Allemagne	Suisse	Autres pays
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	38 588	8 385	7 349	6 990	4 828	11 035
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	17 058	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-387	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>55 259</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité		Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	780	-	-	-	780
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-6	-	-	-	-6
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	-	-	-	<b>774</b>
<b>Ventilation par durée résiduelle</b>					
Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	780	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-6	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>774</b>	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	GBP +/-	CHF +/-	HKD +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	8 662	4 731	-	1 711
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	176	-	444	54
Comptes financiers	8	-	419	232
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-275	-150	-	-54
Comptes financiers	-	0	-	-6
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8 571</b>	<b>4 581</b>	<b>863</b>	<b>1 937</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances	1 249	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 249	
<i>Newedge</i>	1 249	
Comptes financiers	780	
<i>Société Générale</i>	780	

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		6
Société Générale		6

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion					
IE00B2NPKV68	ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND BLACKROCK LUX	Irlande	Obligations	EUR	28 488
LU1329693706	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION	Luxembourg	Obligations	EUR	20 180
LU0329356306	RCGF QI EM EQUITY PART I ROBECO	Luxembourg	Actions	EUR	18 916
IE00B3DJ5M15	FEDERATED HERMES INVESTMENT FUNDS PLC GLOBAL EMERGING MARKET HERMES INVESTMENT	Irlande	Actions	EUR	11 311
FR0011274984	GEMEQUITY I GEMWAY ASSETS	France	Actions	EUR	10 054
LU0908500753	AMUNDI STOXX EUROPE 600 AMUNDI AM	Luxembourg	Actions	EUR	7 562
IE00B4L5YC18	ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	6 533
IE00B4613386	SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF STATE STREET	Irlande	Obligations	EUR	6 308
LU0574846324	SINGLE SELECT PLATEFORM OFI RS GLOBAL EMERGING DEBT OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	6 175
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR OFI INVEST LUX	Luxembourg	Actions	EUR	5 696
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF BLACKROCK LUX	Irlande	Obligations	EUR	3 229
LU2314312849	BNP PARIBAS EASY SICAV-MSCI CHINA ESG FILTERED MIN TE BNP PARIBAS	Luxembourg	Actions	EUR	2 861
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I OFI INVEST AM	France	Monétaire	EUR	1 170

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
LU1681045024 AMUNDI AM	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF Luxembourg		Actions	EUR	1 071
LU0861996451 AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION	AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F Luxembourg		Obligations	EUR	0
<b>Total</b>					<b>129 553</b>

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 248 771,42
Vente à règlement différé	1 478 952,66
Coupons à recevoir	12 633,30
<b>Total créances</b>	<b>2 740 357,38</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-126 934,27
Provision commission de mouvement	-6 779,43
Achat à règlement différé	-1 223 366,83
Autre	-6 287,27
<b>Total dettes</b>	<b>-1 363 367,80</b>
<b>Total</b>	<b>1 376 989,58</b>

## Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	-

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	77 438,00	73,55	5 695 564,90
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	1 103,00	1 061,13	1 170 426,39
LU0574846324	SINGLE SELECT PLATEFORM OFI RS GLOBAL EMERGING DEBT	63 316,00	97,52	6 174 576,32
<i>Sous-total</i>				13 040 567,61

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Catégorie de parts C/D</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>1 548 588,73</b>	<b>1 432 804,56</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-176 267,52
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 548 588,73</b>	<b>1 256 537,04</b>
Report à nouveau	-	6 683 785,24
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 548 588,73</b>	<b>7 940 322,28</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 548 588,73	7 940 322,28
<b>Total</b>	<b>1 548 588,73</b>	<b>7 940 322,28</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	0,18
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 024 188,5996	952 242,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
<b>Catégorie de parts D</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>37 889,39</b>	<b>29 221,14<sup>(3)</sup></b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-9 073,08	-10 279,70
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>28 816,31</b>	<b>18 941,44</b>
Report à nouveau	205,34	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>29 021,65</b>	<b>18 941,44</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	5 040,60	18 720,39
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	221,05
Capitalisation	23 981,05	-
<b>Total</b>	<b>29 021,65</b>	<b>18 941,44</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,36	0,37
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	25 203,0000	27 131,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,20	0,69
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(3) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
<b>Catégorie de parts C/D</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 811 749,08</b>	<b>3 873 113,16</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>3 811 749,08</b>	<b>3 873 113,16</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	19 873 717,87
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 811 749,08</b>	<b>23 746 831,03</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 811 749,08	23 746 831,03
<b>Total</b>	<b>3 811 749,08</b>	<b>23 746 831,03</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 024 188,5996	952 242,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
<b>Catégorie de parts D</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>95 209,11</b>	<b>101 785,77<sup>(4)</sup></b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-2 569,50
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>95 209,11</b>	<b>99 216,27</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	92 165,71	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>187 374,82</b>	<b>99 216,27</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	187 374,82	99 216,27
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>187 374,82</b>	<b>99 216,27</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	0,09
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	25 203,0000	27 131,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(4) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>					
<b>Actions et valeurs assimilées</b>					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>					
				38 587 904,28	22,66
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	9 411,00	577 032,17	0,34
ADIDAS NOM	Manufacture	EUR	1 576,00	282 734,40	0,17
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	152,00	207 480,00	0,12
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	2 613,00	515 806,20	0,30
ALCON INC	Manufacture	CHF	7 265,00	460 527,25	0,27
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	1 607,00	574 341,80	0,34
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	9 000,00	457 200,00	0,27
ANTOFAGASTA PLC	Mines	GBP	18 654,00	587 960,06	0,35
ARGEN-X N V	Science/Technologie	EUR	680,00	419 696,00	0,25
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	309,00	157 837,20	0,09
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	1 300,00	1 076 530,00	0,63
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	8 564,00	286 123,24	0,17
ASTRAZENECA PLC	Manufacture	GBP	6 590,00	844 287,12	0,50
ATLAS COPCO AB	Manufacture	SEK	12 479,00	179 432,91	0,11
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	24 248,00	396 212,32	0,23
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	70 159,00	622 590,97	0,37
BARCLAYS PLC	Finance/Assurance	GBP	94 909,00	412 780,20	0,24
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	1 508,00	128 843,52	0,08
BIOMERIEUX SA	Manufacture	EUR	2 466,00	280 630,80	0,16
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	3 465,00	267 948,45	0,16
BOLIDEN AB	Manufacture	SEK	13 167,00	455 977,82	0,27
BP PLC	Manufacture	GBP	116 847,00	569 977,20	0,33
BURBERRY GROUP	Commerce	GBP	19 286,00	258 089,46	0,15
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	1 646,00	203 363,30	0,12
CARREFOUR SA	Commerce	EUR	11 670,00	150 484,65	0,09
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Manufacture	CHF	2 904,00	470 927,31	0,28
COCA COLA HBC	Manufacture	GBP	2 419,00	97 114,76	0,06
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	13 945,00	447 495,05	0,26
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	2 115,00	193 860,90	0,11
DANONE SA	Manufacture	EUR	2 092,00	155 142,72	0,09
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	9 602,00	273 753,02	0,16
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	13 152,00	381 539,52	0,22
DIAGEO	Manufacture	GBP	17 819,00	362 484,36	0,21
E.ON SE	Energie	EUR	11 898,00	190 546,47	0,11
ENDESA	Energie	EUR	6 725,00	182 987,25	0,11
ENEL SPA	Energie	EUR	24 896,00	200 811,14	0,12
ENGIE SA	Energie	EUR	11 202,00	204 492,51	0,12
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	1 007,00	277 932,00	0,16
EXPERIAN PLC	IT/Communication	GBP	4 210,00	179 532,77	0,11
FORVIA	Manufacture	EUR	22 902,00	261 311,82	0,15
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	8 311,00	393 941,40	0,23

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GALDERMA GROUP LTD	Manufacture	CHF	1 287,00	190 396,43	0,11
GSK PLC	Manufacture	GBP	15 465,00	278 983,08	0,16
HALEON PLC	Manufacture	GBP	30 599,00	116 534,23	0,07
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	928,00	177 758,40	0,10
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	3 330,00	228 771,00	0,13
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	121,00	252 043,00	0,15
HIKMA PHARMACEUTICALS	Manufacture	GBP	8 200,00	159 527,96	0,09
HOLCIM LTD	Manufacture	CHF	3 818,00	275 021,79	0,16
HSBC HOLDINGS PLC	Finance/Assurance	GBP	68 535,00	820 566,85	0,48
IBERDROLA SA	Energie	EUR	25 920,00	417 441,60	0,25
IMI PLC	Manufacture	GBP	8 233,00	215 635,17	0,13
INDITEX	Commerce	EUR	6 690,00	314 229,30	0,18
INDRA SISTEMAS SA	IT/Communication	EUR	5 358,00	204 139,80	0,12
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	9 386,00	311 615,20	0,18
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	17 050,00	376 378,75	0,22
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	49 057,00	275 406,00	0,16
JD SPORTS FASHION PLC	Commerce	GBP	191 307,00	208 885,85	0,12
KERRY GROUP A	Manufacture	EUR	2 709,00	207 915,75	0,12
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	Manufacture	EUR	6 046,00	139 299,84	0,08
LLOYDS BANKING GROUP PLC	Finance/Assurance	GBP	311 869,00	299 505,73	0,18
LONZA GROUP AG N	Manufacture	CHF	637,00	359 230,25	0,21
LOREAL SA	Manufacture	EUR	493,00	181 670,50	0,11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	578,00	300 849,00	0,18
MELROSE INDUSTRIES PLC	Manufacture	GBP	24 416,00	170 307,76	0,10
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	2 942,00	322 001,90	0,19
METSO CORPORATION	Construction	EUR	17 282,00	201 940,17	0,12
MTU AERO ENGINES HLDG AG	Manufacture	EUR	602,00	235 321,80	0,14
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	371,00	201 601,40	0,12
NATIONAL GRID PLC	Energie	GBP	25 152,00	307 627,86	0,18
NESTLE SA	Manufacture	CHF	8 275,00	646 792,80	0,38
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	12 957,00	598 245,04	0,35
NOVONESIS A/S	Manufacture	DKK	5 580,00	290 865,22	0,17
ORANGE	IT/Communication	EUR	20 817,00	287 482,77	0,17
PERNOD RICARD	Manufacture	EUR	4 591,00	383 532,14	0,23
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	4 691,00	281 178,54	0,17
PRUDENTIAL PLC	Finance/Assurance	GBP	67 724,00	807 753,02	0,47
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	7 349,00	618 638,82	0,36
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	3 963,00	323 697,84	0,19
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Manufacture	GBP	5 733,00	375 587,69	0,22
REMY COINTREAU	Manufacture	EUR	2 470,00	113 570,60	0,07
RENAULT SA	Manufacture	EUR	4 734,00	164 743,20	0,10
RENK GROUP AG	Manufacture	EUR	4 569,00	400 290,09	0,24
ROCHE HOLDING LTD	Manufacture	CHF	3 124,00	868 511,10	0,51
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	Manufacture	GBP	39 927,00	544 375,92	0,32

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAFRAN	Manufacture	EUR	1 505,00	451 650,50	0,27
SANOFI	Manufacture	EUR	5 729,00	450 012,95	0,26
SAP SE	IT/Communication	EUR	3 508,00	799 473,20	0,47
SARTORIUS AG PFD	Manufacture	EUR	957,00	189 390,30	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	2 560,00	608 256,00	0,36
SGS LTD	Science/Technologie	CHF	4 348,00	383 615,60	0,23
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	3 311,00	758 881,20	0,45
SIEMENS ENERGY AG	Manufacture	EUR	4 016,00	399 270,72	0,23
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	7 610,00	350 212,20	0,21
SIKA LTD	Manufacture	CHF	812,00	153 827,03	0,09
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	3 519,00	198 330,84	0,12
SSE PLC	Energie	GBP	12 694,00	253 283,70	0,15
STANDARD CHARTERED	Finance/Assurance	GBP	7 022,00	115 491,30	0,07
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	10 574,00	252 137,03	0,15
TATE & LYLE PLC	Manufacture	GBP	29 302,00	150 941,56	0,09
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	11 588,00	464 447,04	0,27
THALES SA	Manufacture	EUR	2 443,00	651 303,80	0,38
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	8 229,00	425 686,17	0,25
UBS GROUP INC NAMEN AKT	Finance/Assurance	CHF	9 932,00	345 391,58	0,20
UCB SA	Manufacture	EUR	2 932,00	689 020,00	0,40
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	2 777,00	179 033,19	0,11
UNILEVER	Manufacture	GBP	10 411,00	524 844,18	0,31
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	9 916,00	287 365,68	0,17
VESTAS WIND SYSTEM A/S	Manufacture	DKK	11 624,00	186 555,81	0,11
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	8 130,00	215 851,50	0,13
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>129 553 024,06</b>	<b>76,07</b>
OPCVM				129 553 024,06	76,07
AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI EM LAT AMER ETF	Finance/Assurance	EUR	64 157,00	1 071 017,71	0,63
AMUNDI STOXX EUROPE 600	Finance/Assurance	EUR	28 217,00	7 562 438,17	4,44

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	13 682,699	20 179 552,35	11,85
AVIVA INVESTORS SICAV-EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND F	Finance/Assurance	EUR	0,001	0,06	0,00
BNP PARIBAS EASY SICAV-MSCI CHINA ESG FILTERED MIN TE	Finance/Assurance	EUR	354 316,00	2 860 782,82	1,68
FEDERATED HERMES INVESTMENT FUNDS PLC GLOBAL EMERGING MARKET	Finance/Assurance	EUR	2 240 065,00	11 310 984,21	6,64
GEMEQUITY I	Finance/Assurance	EUR	43 620,00	10 053 973,80	5,90
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	77 438,00	5 695 564,90	3,34
ISHARES II PLC - ISHARES J.P. MORGAN USD EMERGING MKT BOND	Finance/Assurance	EUR	362 439,00	28 487 705,40	16,73
ISHARES III PLC ISHARES MSCI EM UCITS ETF USD	Finance/Assurance	EUR	153 363,00	6 533 263,80	3,84
ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	638 755,00	3 229 417,53	1,90
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	Finance/Assurance	EUR	1 103,00	1 170 426,39	0,69
RCGF QI EM EQUITY PART I	Finance/Assurance	EUR	55 835,00	18 915 781,30	11,11
SINGLE SELECT PLATEFORM OFI RS GLOBAL EMERGING DEBT	Finance/Assurance	EUR	63 316,00	6 174 576,32	3,63
SSGA SPDR ETF EUR I PLC SPDR BLM EMG MARKET LOC BD UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	126 505,00	6 307 539,30	3,70
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>168 140 928,34</b>	<b>98,73</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition		
		Actif	Passif		+/ -	
<b>Actions</b>						
<b>Futures</b>						
EURO STOXX 50	15	13 275,00	-	831 150,00		
HANG SENG TECH	82	75 120,32	-	2 909 286,81		
MSCI EUROPE MINI	30	17 489,36	-	1 735 787,23		
STOXX EUROPE	414	15 732,00	-	11 581 650,00		
<b>Sous-Total Futures</b>		<b>121 616,68</b>	-	<b>17 057 874,04</b>		
<b>Options</b>						
EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10	-875	-	68 250,00	3 595 165,25		
EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10	875	77 000,00	-	-3 982 262,45		
<b>Sous-Total Options</b>		<b>77 000,00</b>	<b>68 250,00</b>	<b>-387 097,20</b>		
<b>Total Actions</b>		<b>198 616,68</b>	<b>68 250,00</b>	<b>16 670 776,84</b>		
<b>Taux d'intérêts</b>						
<b>Total Taux d'intérêts</b>		-	-	-		
<b>Change</b>						
<b>Total Change</b>		-	-	-		
<b>Crédit</b>						
<b>Total Crédit</b>		-	-	-		
<b>Autres expositions</b>						
<b>Total Autres expositions</b>		-	-	-		

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
<b>Total Actions</b>		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
<b>Total Taux d'intérêts</b>		-	-	-
<b>Change</b>				
<b>Total Change</b>		-	-	-
<b>Crédit</b>				
<b>Total Crédit</b>		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
<b>Total Autres expositions</b>		-	-	-

### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	168 140 928,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	130 366,68
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-121 616,69
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 520 060,65
Autres passifs (-)	-1 369 425,64
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>170 300 313,34</b>